

FICHE TECHNIQUE

Situation Castanet, 13 km au sud-est de Toulouse par la route RD 813

Point de départ mairie, 29 avenue de Toulouse

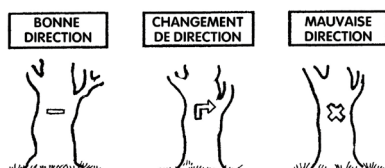
Parking parking de la Ritournelle

Longueur de l'itinéraire 10 kilomètres

Temps de marche 3 h 00

Niveau de difficulté moyen

Balisage jaune



Observations

- départ possible depuis le village de Pechabou, commencer le descriptif à partir de ③ parking à la mairie de Pechabou
- point d'eau au cimetière de Pechabou, et sanitaires le long de la piste cyclable à l'écluse de Castanet

- prudence aux croisements avec les voies routières**
- équipement recommandé :**
 - chaussures adaptées à la marche en toute saison / vélo en bon état et port du casque
- jonctions possibles avec d'autres boucles (pochette randonnée du Sicoval)**

série bleue 2144 O Ramonville Saint-Agne

Références IGN



65, rue du Chêne Vert 31670 Labège
Tél. 05 62 24 28 51 - Fax : 05 61 39 20 45
www.sicoval.fr - e.mail : randos@sicoval.fr

À voir en Chemin

PAYSAGE

- sur le coteau, vue sur le bois de Savignol et panorama sur la Vallée de l'Hers • place du village de Pechabou avec sa halle du XIX^e siècle • cheminement ombragé le long du Canal du Midi

PATRIMOINE

- mairie de Castanet : ancien château** ayant appartenu à la famille Berger qui donna plusieurs maires à Castanet
- MJC : ancien hospice** fondé en 1646 pour venir au secours des habitants de Castanet et des « malheureux » de passage. Une inscription lapidaire s'adressant aux pèlerins, rappelle qu'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle passait par là
- ancien poids public** (1882). Il servait à peser les récoltes et les bêtes
- église de Pechabou** reconstruite en 1884
- fontaine du Rival**, intarissable lors des étés de grande sécheresse
- Canal du Midi**, construit au XVII^e siècle par Riquet, pour acheminer les marchandises entre l'Atlantique et la Méditerranée
- écluses de Vic (1673) et de Castanet (1671)**. Celle de Castanet, aux bords arrondis, sert de modèle pour les autres écluses jusqu'à Agde

Les à Côtés

BOIRE ET MANGER

Large choix de bars et de restaurants sur la commune de Castanet

VISITER

Castanet : église Saint-Gervais-Saint-Protas (1842) de style néo-classique surmonté d'un clocher octogonal à balustrades. À l'intérieur, peintures murales de Bernard Bénézet, peintre languedocien du XIX^e siècle qui a également peint le théâtre du Capitole. Ouverte tous les jours de 8 h 30 à 19 h 30 sauf le dimanche après-midi.

Musée du Vieux Castanet : reconstitution des lieux de vie et de travail d'autrefois. Maison des Associations, rue J-M. Arnaud. Ouvert sur rendez-vous, tél. 05 61 81 79 24

Pechabou : pour visiter l'église, s'adresser à la mairie : 05 61 81 76 33

AUTRES

Castanet : prairie de jeux, av. Mendès-France ; parc de loisirs des Fontanelles, accès par l'avenue Mendès-France

À voir, mais non visitable

Castanet : ancienne mairie (1879), av. du Lauragais. Elle fut également l'école des garçons et Justice de Paix (lieu où l'on réglait les litiges entre 1790 et 1958)

Le Sicoval édite d'autres boucles de promenade et de randonnée que vous pouvez regrouper de manière pratique au sein d'une pochette à retirer auprès des mairies ou en appelant le service Sport et loisirs du Sicoval au 05 62 24 28 51.

Les chemins Tolosans

Castanet-Tolosan

Boucle de Savignol

Réservée aux randonneurs pédestres et VTT

10 kilomètres

Temps de marche 3 h 00

Mise à jour mars 2015

CARTOGRAPHIE : Sicoval - Imprimerie du Sicoval



entre Toulouse et Lauragais

Reliant Castanet à Pechabou, cette randonnée offre le calme de la campagne aux portes de la ville. Entre panoramas et rives ombragées du Canal, le promeneur découvrira Pechabou par des passages insolites.

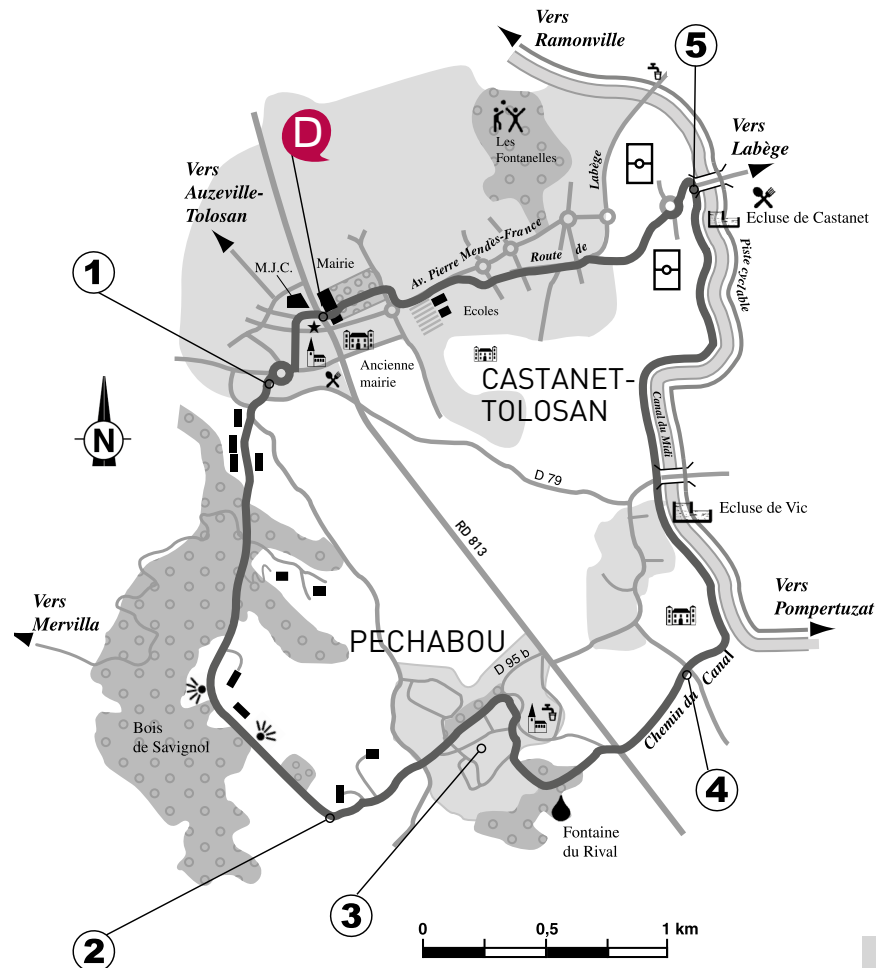
Départ :

Dos à la mairie*, traverser la route RD 813 par le passage piéton. Contourner la MJC* par la gauche en passant devant l'ancien poids public*. S'engager sur le parking de la Ritournelle pour rejoindre à gauche après le cyprès, une voie piétonnière. L'emprunter pour rejoindre la rue Pinaud. Bifurquer à droite puis de suite à gauche pour s'engager rue du Fort. Au croisement, tourner à droite pour rejoindre La Poste. Poursuivre jusqu'au rond-point.

1 Monter la rue de la Carrelasse, à gauche de la Vierge (prudence, route étroite). Continuer rue du Moulin sur 200 m. Après le tournant, prendre à droite le chemin de Savignol. Le suivre sur 800 m, laisser le chenil à gauche et continuer tout droit sur la route qui monte vers les coteaux et se transforme en chemin empierré. Poursuivre sur 400 m et, au niveau d'une maison, s'engager tout droit sur le chemin enherbé. Traverser un bosquet et continuer le long d'une haie de chênes jusqu'à une intersection de chemins.

2 S'engager à gauche sur le chemin ombragé qui descend et se transforme en voie goudronnée. Continuer tout droit pour remonter jusqu'à un carrefour. Traverser pour descendre en face en restant sur le trottoir. Prendre la première à gauche en traversant sur le passage piéton et emprunter de suite à droite un sentier ombragé qui descend. Poursuivre sur le chemin piétonnier. À la route, continuer la descente jusqu'à un croisement avec une route bordée de platanes (D 95b). Remonter de suite à droite le chemin appelé « rue de l'Ancienne Côte ». Au cimetière, tourner à droite.

3 Passer devant l'église*. À la fourche, prendre à gauche de la Vierge le chemin de la Castagnère. Au tournant à droite, suivre la rue sur 50 m puis descendre à gauche sur le chemin de la Source. Passer la fontaine du Rival* et continuer jusqu'à la route. S'engager à droite pour rejoindre la route RD 813. Traverser la départementale par le passage piéton et prendre en face le chemin du Canal. Poursuivre sur 500 m jusqu'à une intersection.



4 Portion d'itinéraire réservée aux randonneurs pédestres : VTTistes, voir modification d'itinéraire dans encadré.

Continuer tout droit sur le chemin bordé d'une haie (à gauche vue sur le pigeonnier du château de la Portalière) pour rejoindre le Canal du Midi*. Au canal, prendre à gauche et poursuivre jusqu'à l'écluse de Vic*. Traverser la route D 79 et continuer en face sur le chemin de terre (à gauche, vue sur le clocher de Castanet) jusqu'à l'écluse de Castanet*.

5 Quitter les berges du canal pour emprunter la route qui longe les terrains de sport. À l'intersection, continuer tout droit jusqu'à la Route de Labège. S'engager à gauche. Au rond-point, continuer tout droit sur la route de Labège. Après 500 m, traverser la rue aménagée d'un terre-plein

central. Poursuivre en face. Au bout de la rue, derrière le centre commercial Verte Pairie, emprunter le cheminement pour rejoindre l'avenue Mendès-France. L'emprunter à gauche et passer devant les écoles (à gauche vue sur le château de Rabaudy). Après les terrains de sport, traverser l'avenue et suivre la piste cyclable jusqu'au rond-point. Tourner à droite, la piste s'élargit et débouche sur la rue Auguste Renoir. Là traverser puis emprunter le passage piéton et accéder au parc. Suivre tout droit le chemin piétonnier qui monte vers la mairie, passer entre les deux bâtiments pour rejoindre le point **D**.

> à VTT

Modification d'itinéraire

- Au point **4**, bifurquer à gauche et poursuivre jusqu'au cédez-le-passage. Au rond-point, prendre à droite et continuer sur la route principale jusqu'à un carrefour. Au stop, tourner à droite pour atteindre l'écluse de Vic et franchir le canal. Après le pont, tourner de suite à gauche pour emprunter la piste cyclable. À l'écluse de Castanet, quitter la piste et passer le pont pour rejoindre le point **5**

Conseils pratiques

- pentes raides entre **2** et **3** dans le village de Pechabou et après **3**, chemin de la Source : rouler lentement
- prudence aux traversées de route